

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.04
Une fois la semaine..... 0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LOUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 31 Mars 1885

AU PARLEMENT

30 mars. On continue à s'agiter, dans tous les cercles, au sujet de la rébellion de Riel et des Métis. La politique elle-même est aujourd'hui reléguée à l'arrière-plan et doit céder le pas au moindres cancan qui arrive du Nord-Ouest.

La nouvelle complication vaut bien, d'ailleurs, le trouble que l'on se donne à son égard, et la gravité des événements qu'elle entraîne à sa suite justifie parfaitement l'anxiété avec laquelle on suit sa marche.

A quoi tout cela aboutira-t-il? Voici une question qui m'apparaît destinée à avoir une solution bien sanglante, et fasse le Ciel que la paix mette son sceptre entre les deux camps ennemis avant qu'il y ait eu trop de sang répandu. Si, en effet, la guerre est toujours une terrible épreuve, un triste deuil, elle l'est bien davantage encore quand elle arme le frère contre le frère, quand elle a lieu entre gens qui devraient marcher la main dans la main et ne travailler qu'à faire grandir et prospérer le pays qui leur est une patrie commune.

Que les Métis aient eu tort de se révolter, il n'y a pas de doute à cela; que leur rébellion doive être réprimée avec célérité et vigueur, l'intérêt public le demande et nos gouvernants l'ont compris. Mais, la fureur enthousiaste que certaine classe d'hommes apporte dans l'appréciation des faits qui se déroulent aujourd'hui au Nord-Ouest, la haine dont on fait preuve dans certains cercles en condamnant d'avance tous les révoltés au massacre, sont indignes et témoignent plus d'étroitesse de caractère que d'esprit de justice et d'amour de l'intérêt public.

Maintenant, quelle est notre position au Nord-Ouest; quelles forces allons-nous opposer à la rébellion? Sir John A. Macdonald a déclaré il y a un instant, qu'aucun mouvement nouveau ne paraît avoir été opéré par Riel et les siens. Il a confirmé aussi la nouvelle de l'abandon et de la destruction du fort Carleton, et enfin il a donné plutôt comme rumeur que comme nouvelle positive que 200 à 300 Indiens Cris s'avancent sur Battleford sous la conduite des chefs Poundmaker et Little Pine. L'honorable ministre de la milice a ajouté de son côté que les soldats qui partent pour le théâtre de l'insurrection sont équipés convenablement et armés d'une manière efficace. Il ne croit pas qu'il soit de l'intérêt public de donner de plus amples informations à ce sujet. Quant à l'effectif militaire qui a reçu ordre de partir, il se compose de 100 hommes des batteries A et B; de 585 hommes de Toronto; d'un bataillon provisoire de 340 hommes sous le commandement du lieutenant-colonel Williams, M. P.; de 360 hommes du 35e bataillon, conduits par le lieutenant-colonel O'Brien, M. P., et le Col Tyrwhitt. Le Capt. Alfred Todd, d'Ottawa, a aussi reçu autorisation d'organiser une compagnie de franc-tireurs. Elle va se com-

poser de 43 hommes et partira ces jours-ci. Ces divers corps forment un total de 1,514 hommes et représentent toutes les troupes qui ont actuellement reçu ordre de partir dans Ontario et Québec, à part cependant le 65e bataillon de Montréal, qui doit compter de 300 à 350 hommes, et sera sous la conduite du lieutenant-colonel Oulmet M. P. On a cru bon en outre d'autoriser la formation dans le Manitoba d'une compagnie de 40 hommes, à Régina, sous les ordres du lieutenant-colonel Scott; d'une compagnie de 40 hommes, à Birtle, sous la conduite du lieutenant-colonel Wood; de huit compagnies composées de 386 hommes et commandées par le lieutenant-colonel Osborne Smith; d'une compagnie de 42 hommes, à Calgary, conduite par le Capt. Stewart; d'une compagnie de 40 hommes, à Battleford, sous les ordres du lieutenant-colonel C. A. Bolton; de douze escouades de cavalerie qui opéreront sous la conduite du lieutenant-colonel Houghton. Le lieutenant-colonel Scott, M. P., est aussi à organiser un bataillon de 253 hommes; le major-général Strange est de son côté à la tête de 106 cavaliers.

L'honorable M. Blake a réclamé vigoureusement au commencement de la séance cette après-midi contre un article du Hamilton Daily Spectator où lui et son parti sont accusés d'être les fauteurs et les auteurs de la révolte de Riel et des Métis. Il a qualifié cette accusation de vil calomnie et a dit que pour sa défense personnelle, il n'aurait qu'à mentionner à la Chambre qu'un de ses cousins vient de tomber sous les balles des rebelles, qu'un de ses neveux et six clercs de son bureau sont rendus sur le théâtre de l'insurrection, que son fils, en lui, et son beau-frère ont offert leurs services pour aller combattre la révolte. Cette déclaration a été chaleureusement applaudie par les deux côtés de la Chambre et sir John A. Macdonald est venu ensuite réprocher l'article incriminé et payer un tribut d'hommage à la juste indignation du chef de la gauche.

Une motion de M. White, de Cardwell, secondée par M. Alonzo Wright, aux fins d'accorder leur indemnité entière aux députés qui iront combattre au Nord-Ouest a été adoptée au milieu d'enthousiastes acclamations.

M. Farrow a introduit un bill qui aura assurément le support de la Chambre entière. Il pourvoit à ce qu'à l'avenir un député malade et qui voudra aller se faire soigner dans sa famille reçoive son indemnité parlementaire. Aujourd'hui pour être admis à cette faveur, il faut se faire soigner dans Ottawa ou dans une limite déterminée de la ville, et cela constitue une injustice criante.

Le coût de l'équipement actuel de l'Intercolonial est de \$7,675,719.

M. Blake a encore fait des siennes, cette après-midi. Il a pris un ton sybillin pour menacer le gouvernement de le tenir responsable personnellement et politiquement de tous défauts qui pourraient se glisser dans l'équipement des troupes envoyées au Nord-Ouest. Cette

menace fanfaronne et pompeuse était, on le conçoit, on ne peut plus déplacée dans les circonstances et sir John A. Macdonald ne l'a pas envoyé dire à son auteur.

M. Ives a bien qualifié la manière qu'ont certains députés de poser des questions interminables sur les affaires du Nord-Ouest, lorsqu'il a dit qu'elle est inopportune et dangeuse en ce qu'elle tend à donner à notre situation un caractère de gravité bien propre à encourager la visite de tous les mécréants qui auraient le désir de nous mettre dans le trouble. Sans doute qu'il ne faut rien négliger; sans doute que l'on doit se tenir au cours des événements; mais, les fendeurs de cheveux ne sont de mise nulle part et ne font toujours que brouiller les cartes.

M. Shakespeare en veut à la coupe de cheveux des fils du Céléste Empire et il a fait un grand discours pour prouver qu'ils ne doivent pas être soustraits au règlement des prisons qui veut que l'on rase la tête des criminels.

M. Amyot a prononcé un excellent discours en demandant la production sur le bureau de la Chambre de la correspondance échangée entre le Haut-Commissaire du Canada à Londres, et le gouvernement français, relativement aux relations commerciales entre la France et le Canada, et d'un traité de commerce projeté entre ces deux pays, etc. Il a parlé en français et a été religieusement écouté et applaudi à plusieurs reprises.

Je viens de lire les derniers articles du Free Press sur la question du Nord-Ouest. C'est d'un vide de patriotisme et de noblesse absolu; et l'on jurerait que les écrivains de ce sale chiffon jubilent de voir les choses dans le triste état où elles se trouvent aujourd'hui. Ils n'ont que du blâme pour les gouvernants et ils ne sont pas loin de crier aux rebelles que leur cause est sacrée et juste. Une telle conduite ne mérite que le dégoût et le mépris, et M. Blake qui n'aime pas qu'on suspecte sa loyauté dans les journaux devrait se charger lui-même d'en donner par les oreilles au petit homme du Free Press.

LOGNON.

LES FAITS DU JOUR

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans, d'après quelques lettres venues de cette ville, est un fiasco complet.

La section du Pacifique au nord du lac Supérieur sera terminée le 15 avril prochain. Il ne reste plus que quarante-cinq milles de chemin à pourvoir de lisses.

L'honorable ministre des Douanes doit sous peu établir une commission à Montréal pour constater le fonctionnement du tarif actuel sur le commerce et l'industrie du fer.

On a ouvert samedi à Montréal le testament du défunt M. F. X. Beaudry. Comme nous l'avons déjà annoncé, sa fortune estimée à environ un million de dollars, se trouve partagée en deux parts à

peu près égales dont l'une est destinée à la fondation d'un orphelinat et l'autre revient à ses héritiers, les quatre enfants de son fils feu Théodore Beaudry, et un enfant naturel âgé d'environ huit ans.

M. E. D'agné, du lac Saint-Jean, construit un petit bateau à vapeur dans les eaux de ce magnifique lac. Ce vapeur pourra accommoder un grand nombre de passagers et sera prêt à commencer le service vers la fin du mois de mai.

Le bureau de direction organisé pour trouver les moyens d'élever un monument à M. Lavolette, le fondateur de la ville de Trois Rivières, s'est réuni le 17 mars et a décidé de donner à M. L. P. Hébert, sculpteur, l'entrepris de la statue. Elle sera prête au mois de juin.

L'événement le plus considérable qui se soit produit en Europe, hier, et que mentionnent les dépêches, est la chute du ministère Ferry. L'irrésolution du gouvernement français dans son imbroglio avec la Chine est la cause apparente de cet événement politique. Le successeur de M. Ferry sera M. de Freycinet.

On vient de découvrir une application nouvelle et fort imprévue de l'électricité.

Un chimiste vient d'inventer un nouveau procédé pour la fabrication du beurre.

On place le lait ou la crème dans un récipient isolé et, au moyen de deux électrodes qui plongent dans le liquide, on établit le courant électrique jusqu'à ce que les particules du beurre soient séparées. A l'aide d'une machine dynamo de la puissance de quarante éléments on traite quarante-cinq litres de liquide en cinq minutes.

Un incident récent qui s'est passé à l'Opéra du Caire témoigne des sympathies dont est entouré le nom français en Egypte. On jouait la Fille du tambour-major; c'était au troisième acte, au moment où l'orchestre fait entendre les premières mesures du Chant du Départ qui précède l'entrée des soldats de la République à Milan. Un cri immense de "Vive la France!" sortit à la fois de toutes les poitrines, et après des applaudissements frénétiques, le premier tenor pour satisfaire à la demande unanime des spectateurs, dut chanter la Marseillaise, qui fut acclamée avec des transports indescriptibles d'enthousiasme.

C'est depuis la fondation des théâtres du Caire en 1839, la première fois que s'est manifestée aussi éloquemment la sympathie qui s'attache à la France. A ce point de vue, l'incident de l'Opéra a une réelle importance.

Société Saint-Jean-Baptiste

Assemblée Générale. Une assemblée générale des membres de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu à l'Institut Canadien, LUNDI prochain, 6 avril, à 8 h. p.m., pour recevoir le rapport du Comité de Régie touchant la nouvelle Constitution et les Réglements de la Société, et aussi pour aviser aux arrangements à prendre pour la célébration de la fête nationale du 24 juin prochain.

Par ordre, L. OLIVIER, Sec-Archiviste. Ottawa, 30 mars 1885.

L'Argyle House
NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS
INAUGURATION DE NOTRE
ASSORTIMENT DU PRINTEMPS
Nous sommes à mettre en place notre assortiment de Marchandises de printemps achetées en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

On sollicite une visite.
INDIENNES, SATINS, COTONS, SERVIETTES EN TOILE, SHIRTINGS, ETC.
1000 PIECES D'INDIENNE DE 6 CTS. A 17 CTS. LA VERGE.
500 PCS. D'ETOFFES A ROBE DE 9 CTS. A 60 CTS. LA VG.
ON FAIT UNE SPECIALITE DES MANTEAUX ET DES ROBES.

D. GARDNER & Cie.
PLUMES D'AUTRUCHES
Frisées, Nettoyées et Teintes
Dernières Couleurs et Goûts
En Un Jour Après l'Ordre Donné
VIEUX CREPE REMIS A NEUF
Alex. A. Coutellier,
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15 RUE ELGIN, OTTAWA.

Petits Profits
VENTES RAPIDES
On Acheter,
Quoi Acheter,
Quand Acheter,
Comment Acheter.
A. Woodcock,
Marchand de Modes,
39, RUE SPARKS.

H. L. COTE
128, Rue Rideau.
MAISON DE TAPIS
D'OTTAWA.
Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que Robes pour voitures, Caspots, Manteaux, Manchons, Casques, etc., chez H. L. COTE

ER,
TON.
ROS., N.Y
ESTEY
ork.
LIEN.
pes Funèbres
ttawa.
publie d'Ottawa
ommande qu'on
modérés. On
ARDS sont à la
ires fournis sur
office
ELLE
faire place
qu nous
irects.
lan
t & Belcourt,
REURS,
de la Cour Su-
Départements
bers" coin des
a.
C. R.
OGALL.
L. L. M.
re du Barreau
bec, s'occupera
son attention
ELLE
ANCE
Consolidés
amendements,
Inspection du
PAL:
COUES.
ior de Baugu-
dent."
e Vice
Présidents.
ent du bureau
de Québec.
nant.
ner.
n, N. B.
C. E., et T.
urs Légals,
et Trésorier.
Médical.
dans le trésor:
er à
NICHARD
ARKS,
I. M.
TION
ADA,"
à Ottawa
année.
HULL,"
de l'édition
seulement
es à l'avance.
COMMERCE
aptitude, en
Or, Bronze,
UITES
bets requièrent
et sont exécutés
du
ADA,"
OTTAWA.
WA.